

Première Bac Pro	<b>Histoire : Séquence I</b> Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX <sup>e</sup> siècle-1 <sup>ère</sup> moitié du XX <sup>e</sup> siècle)	Fiche Élève
------------------	--	-------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

### **Séance 3 : Un groupe social, une culture ouvrière.**

#### Objectif :

- S'interroger sur les mutations du rôle des syndicats, de la clandestinité à la reconnaissance et à l'intégration républicaine.
- Comprendre les spécificités des grèves de 1936 et la raison d'être de leur inscription dans la mémoire collective.
- Dégager dans un corpus documentaire ce qui permet d'appréhender et de qualifier l'atmosphère d'un moment de l'histoire du mouvement ouvrier.

### **I – Témoignage d'un syndicaliste au début du XX<sup>ème</sup> siècle :**

Document 1 : Le syndicat, un instrument de lutte privilégié.

*Témoignage de Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT de 1902 à 1909 :*

Ouvrier j'étais, ayant puisé dans une existence souvent fort difficile, dans des privations multiples, le désir d'y mettre fin ; salarié j'étais, ayant à subir l'exploitation du patron et souhaitant ardemment d'échapper. Mais ces désirs et ces souhaits ne pouvaient se concrétiser [sans] le concours des autres hommes astreints au même sort que moi. Et j'ai été au syndicat pour y lutter contre le patronat, instrument direct de mon asservissement, et contre l'État, défenseur naturel, parce que bénéficiaire, du patronat. C'est au syndicat que j'ai puisé toute ma force d'action, et c'est là que mes idées ont commencé à se préciser.

Victor Griffuelhes, *L'Action syndicale*, brochure, décembre 1907.

- 1) Pour quelles raisons Victor Griffuelhes est-il entré dans un syndicat ?
- 2) Contre qui lutte-t-il en particulier ? Pourquoi ?

### **II – 1936 : un temps fort pour le syndicalisme en France**

Document 2 : Les usines Delahaye, 1<sup>er</sup> juin 1936

*Les élections législatives de 1936 voient la victoire du Front populaire (socialistes, radicaux et communistes) dans un contexte de grèves ouvrières.*



- 3) Où est prise la photographie ? Que font les ouvriers ?

Document 3 : « Une joie sans mélange »

Document 4 : Léon Blum\* et les occupations d'usine

*Simone Weil (1909-1943), brillante professeure de philosophie, quitte l'enseignement en 1934 pour travailler en usine. Pendant la guerre, elle rejoint les Français Libres en Angleterre où elle meurt de tuberculose.*

Pourquoi les ouvriers n'ont-ils pas attendu la formation du nouveau gouvernement ? Le public, et les patrons, et Léon Blum\* lui-même, et tous ceux qui sont étrangers à cette vie d'esclave sont incapables de comprendre ce qui a été décisif dans cette affaire. C'est que dans ce mouvement il s'agit de bien autre chose que de telle ou telle revendication particulière, si importante soit-elle. Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser enfin se redresser. Se tenir debout. Prendre la parole à son tour. Se sentir des hommes, pendant quelques jours. Indépendamment des revendications, cette grève est en elle-même une joie. Une joie pure. Une joie sans mélange.

*Simone Weil, « La vie et la grève des ouvrières métallistes le 10 juin 1936.*

Il était naturel, il était nécessaire que le résultat des élections donnât aux ouvriers l'espoir que leurs revendications seraient mieux accueillies. Le mouvement s'est étendu. Il a pris un caractère de masse. Il a parfois débordé les cadres des organisations syndicales. Il a pris une forme particulière d'occupation(s) d'usine(s). Je ne les considère pas comme quelque chose de légal. Je vais vous dire ce que peut, ce que doit être en ce moment selon moi, l'action du gouvernement. Son devoir, bien entendu, c'est d'abord de parer aux situations les plus pressantes, les plus urgentes. Le second, c'est d'employer toute l'autorité du gouvernement à la conciliation ; c'est d'insister auprès des patrons pour les rapprochements et les conversations nécessaires. C'est de persuader, d'autre part, les ouvriers que l'œuvre de ce gouvernement qu'ils ont élu, ne peut s'accomplir que dans l'ordre. Enfin, messieurs - et peut-être surtout - ce que peut et ce que doit le gouvernement, c'est accélérer le vote des projets réglant les questions essentielles qui sont aujourd'hui débattues entre le patronat et les organisations ouvrières.

*D'après le discours de Léon Blum prononcé lors de la présentation de son gouvernement à la chambre des députés, 6 juin 1936.*

*\*Léon Blum (1872-1950) homme d'État français, figure du socialisme. Après la victoire de la coalition du Front populaire aux élections législatives de 1936, il forme un gouvernement comprenant plusieurs femmes. Il conduit d'importantes réformes socialistes (congés payés, réduction du temps de travail, etc.)*

4) Documents 2 et 3. Pourquoi les ouvriers se sont-ils rapidement mis en grève ? Décrivez l'atmosphère dans les usines occupées.

Doc 5 :

Les industriels textiles de Lille ne veulent plus que leurs usines soient occupées. Ils ne veulent plus de séquestration, de laissez-passer accordés aux patrons par les délégués d'usine, de menaces adressées au personnel qui ne partage pas la manière de voir de la CGT. Ils ne veulent plus de piquets de grève installés jour et nuit au domicile de leurs directeurs. Ils ne veulent plus que leur personnel puisse être traduit en jugement par un conseil d'usine.

En un mot, ils ne veulent pas accepter l'instauration des Soviets dans leurs établissements.

*Lettre du président du comité central du textile de Lille à Léon Blum, 17 septembre 1936.*

Doc 6 : Accords de Matignon, 7 juin 1936 (extraits)

**Art 1.** La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail négociés avec les syndicats, ils fixent les conditions de travail.

**Art 3.** Les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que le droit pour tous les travailleurs d'adhérer librement à un syndicat.

**Art 4.** Les salaires seront réajustés à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les plus élevés.

**Art 5.** Dans chaque établissement employant plus de dix ouvriers, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers suivant l'importance de l'établissement, Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations visant l'application du Code du travail, les tarifs des salaires et des mesures d'hygiène et de sécurité.

**Art 6.** La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit prise aucune sanction pour faits de grève.

Le Front populaire établit aussi des lois sociales la semaine de 40 h et les congés payés (15 jours)

5) Document 4. Quelle est l'opinion de Blum sur les occupations d'usines ? Que propose-t-il ?

6) Document 5. Quelle est l'opinion des patrons sur les grèves ? Quel peut être leur état d'esprit face aux ouvriers ? Face au gouvernement ?

7) Document 6. À quels progrès sociaux aboutissent les grèves de 1936 ? Expliquez pourquoi aujourd'hui encore elles restent une référence du mouvement ouvrier.

### III – L'évolution récente du syndicalisme :

#### Document 7 : Le témoignage de Pierre Aubertin, un ouvrier

Je passe le CAP de mécanicien en juin 1946 et me prépare à entrer à l'École des mines de Thionville (École de formation des techniciens et contremaîtres).

Mais la JOC<sup>1</sup> s'installe et j'arrête les cours du soir : je devenais militant. En janvier 1948, mon père, contremaître, décède. Je suis beaucoup plus libre dans mon engagement.

Les grèves de 1949 nous font réfléchir. Dans les usines la CGT<sup>2</sup> était majoritaire et ceci, depuis 1936. À l'époque, nous n'avions pas de contact organisé avec les militants CFTC<sup>3</sup>.

Mars 1950 : une grande grève générale éclata dans l'établissement de Wendel<sup>4</sup>.

C'est ainsi que 52 militants furent licenciés, avec interdiction de la part des entreprises sous-traitantes travaillant pour de Wendel de les embaucher. Ma mère a pris peur, elle n'a pas supporté l'idée de devoir quitter la maison que nous occupions dans la cité de Wendel.

J'ai été réintégré à l'usine, mais comme manœuvre ordinaire. Le premier mois, les copains de l'atelier électrique se cotisèrent et me donnèrent l'équivalent d'un mois de salaire. Sur les 52 licenciés, 7 ont été repris et déclassés comme moi.

D'après la transcription d'un manuscrit par François Krackenberger,  
Bulletin des métallurgistes et sidérurgistes de Lorraine,  
Infos Sidérurgie-Actifs et retraités, n° 104, avril-mai 2012.

1. JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne.

2. CGT : Confédération générale du travail, principal syndicat ouvrier.

3. CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens. 4. De Wendel : groupe spécialisé dans la sidérurgie et la métallurgie.

8) Retracer l'itinéraire professionnel de Pierre Aubertin.

9) Comment s'expriment les rapports de force et la solidarité au sein de cette entreprise ?

#### Document 8 : Les ouvriers au cœur du mouvement de mai 1968



10) Décrivez et expliquez le sens de ces deux affiches.

#### Document 9 : Évolution du nombre d'adhérents à la CGT (Confédération générale du travail, principal syndicat ouvrier)

1884	Légalisation des syndicats	1930	1 million
1895	Création de la CGT	1937	4,4 millions
1902	100 000 adhérents	1940-1944	Régime de Vichy -syndicats interdits
1910	540 000	1945	4,2 millions
1914	280 000	1947	Scission CGT (communiste) / CGT-Force ouvrière
1915	55 000	1948	4 millions
1917	320 000	1958	1,6 million
1918	660 000	1968	1,7 million
1919	1,5 million	1975	2,3 millions
1920	2,2 millions	2017	670 000
1921	Scission CCI /CGTU (communiste)		

#### Document 10 : La fin de la culture ouvrière ?

La nature du travail ouvrier a changé. Les tâches de production ont cédé la place à d'autres, plus qualifiées. Aujourd'hui, deux ouvriers sur trois sont employés dans le tertiaire, la majorité dans des entreprises de moins de 500 salariés. Par ailleurs, beaucoup de postes d'ouvriers se sont transformés en postes d'employés, avec des conditions de travail plus diversifiées. La « classe ouvrière », dont l'identité s'était forgée autour du travail dans la grande industrie, est donc en voie de disparition. De même, la « conscience de classe » s'est beaucoup atténuée ; le

déclin des effectifs syndicaux en est l'une des manifestations. Les modes de vie des ouvriers tendent à se rapprocher de ceux des autres catégories sociales, de la façon de manger à l'habillement, en passant par les achats de biens d'équipement.

Gérard Mermet, *Francoscopie 2003*, Larousse, 2002.

Organisés par corps social, les ouvriers étaient souvent représentés par le parti communiste, puis tout ça a volé en éclats [à partir des années 1980]. Les politiques d'entreprise se sont tournées vers l'individu en délaissant le groupe avec, par exemple, la promotion au mérite individuelle et la division de la classe ouvrière par de nouvelles appellations.

Les ouvriers n'étaient plus des ouvriers, mais des agents, des techniciens, etc. [...] Là où il y avait besoin de 50 travailleurs, il en faut 10 aujourd'hui.

Du coup, ils sont très dispersés et ne se voient plus beaucoup. Il y a moins de pauses, d'endroits pour discuter, ils sont plus individualisés. Certains confessent que c'était plus physique et plus dur avant, mais beaucoup regrettent l'esprit de camaraderie et de solidarité.

Georges Perret *De mémoires d'ouvriers*, interview pour Rue89.com. 7 mars 2012.

11) Quels sont les principaux changements qui affectent le travail ouvrier à la fin du XX<sup>ème</sup> et au début du XXI<sup>ème</sup> siècle ?

### Synthèse à retenir :

#### **I - 1830-1880. Les premiers soulèvements :**

Des révoltes éclatent, souvent liées à des périodes de \_\_\_\_\_ économique. Émeutes et grèves illégales sont réprimées par un État gendarme qui considère les ouvriers comme une classe \_\_\_\_\_. La première grande révolte, celle des tisserands, a lieu à Lyon en 1831.

Les coalitions ouvrières étant interdites par la loi \_\_\_\_\_ de juin 1791, les premières organisations collectives prennent la forme de sociétés de \_\_\_\_\_ qui dispensent leurs aides lors des grèves. En défendant des intérêts professionnels, elles constituent les formes premières de chambres syndicales entre 1840 et 1860.

#### **II - 1880-1930. L'organisation des syndicats :**

Le droit de se syndiquer est reconnu en \_\_\_\_\_. La syndicalisation s'incarne, au plan local, par la création des bourses du \_\_\_\_\_ qui se fédèrent en 1892 et, au plan national, par la constitution de fédérations de métiers. Ces dernières s'unifient en 1895 en une Confédération Générale du Travail (\_\_\_\_\_) qui regroupe 700 000 adhérents en 1914, 3,9 millions au début des années 1930.

Par la Charte d'Amiens, adoptée en 1906, la CGT affirme son indépendance des partis politiques. Son rôle est de \_\_\_\_\_ avec le patronat et les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de \_\_\_\_\_ des salariés. La CGT refuse par exemple l'application brutale du \_\_\_\_\_. Deux tendances s'opposent dans le mouvement syndical. Les \_\_\_\_\_ croient à une amélioration possible, sans violence, de la condition ouvrière par l'État. Les \_\_\_\_\_ rêvent de grève générale et de « grand soir ». À l'heure du suffrage \_\_\_\_\_ le pouvoir ne peut ignorer une classe ouvrière aux effectifs croissants et il met en place une législation sociale.

#### **III - 1930-2021 : L'intégration républicaine et la baisse de leur influence :**

Pour l'État, les syndicats deviennent davantage des \_\_\_\_\_ que des adversaires. Lors des grands conflits sociaux, il organise des négociations patronat-syndicats qui aboutissent aux accords de \_\_\_\_\_ en 1936, puis à ceux de Grenelle en \_\_\_\_\_.

L'évolution du taux de syndicalisation : Alors que près d'un salarié sur deux est syndiqué en 1950, seul un sur quatre l'est en 1970. Et un sur 20 en 2010 dans le privé. Cette baisse s'accompagne d'une perte de \_\_\_\_\_ des syndicats.

Selon un sondage TNS Sofres de décembre 2005, les causes de non-syndicalisation sont :

- pour 38 %, le sentiment que les syndicats ne comprennent pas leur \_\_\_\_\_ ;
- pour 36 %, la \_\_\_\_\_ de représailles de leur direction ;
- pour 34 %, la \_\_\_\_\_ syndicale (80 % des sondés estimant qu'il y a trop d'organisations syndicales différentes en France).

Selon une étude de 2010, les délégués syndicaux sont payés environ 10 % de moins que le reste des salariés, en raison d'une discrimination de la part des patrons.

\_\_\_\_\_ : groupe de personne rendu homogène par le mode de vie, les conditions matérielles, les comportements et les intérêts.

\_\_\_\_\_ : cessation concertée du travail dans le but de faire aboutir des revendications d'ordre social ou salarial.

\_\_\_\_\_ : association professionnelle ayant pour but de défendre les droits et les intérêts de ses membres.